CAP Accompagnant éducatif

Petite enfance

Périodes de stage exigées

Le titulaire du CAP Accompagnant éducatif petite enfance est un professionnel de l'accueil et de la garde des enfants de moins de 6 ans. Soucieux de répondre à leurs besoins fondamentaux, il réalise des activités de soins quotidiens (préparation de repas, soins d'hygiène) et des activités d'éveil contribuant à leur développement affectif et intellectuel et à leur autonomie. Il assure également l'entretien des locaux et des équipements.

**PERIODES DE STAGE / EXPERIENCE PROFESSIONNELLE**





**Fichiers à télécharger :**

* CAP AEPE 2022 – PFMP
* CAP AEPE – Modèle de convention de stage
* note candidat du CAP AEPE 2022 - conformité d'inscription